dixième feuillet

1906

B. 1
Jos. Arthur Kérouack

Le six janvier mil neuf cent six, nous soussigné, curé de cette paroisse, avons baptisé Joseph Arthur, né la veille, fils légitime de Joseph Kérouack, cultivateur, et de Emma Désrosiers, de cette paroisse. Le parrain a été Arthur Désrosiers, oncle de l'enfant, et la marraine Ida Kérouack, tante de l'enfant, qui ont signé avec nous, ainsi que le père. Lecture faite.

Arthur Désrosiers
Ida Kérouac
Joseph Kérouac
V. Desjardins, Ptre. Curé

B. 2
Joseph Edouard Homéric Desrosiers

Le sept janvier mil neuf cent six, nous soussigné, curé de cette paroisse, avons baptisé Joseph Edouard Homéric né la veille, fils légitime de Joseph Desrosiers cultivateur, et de Emma Lallatier, de cette paroisse. Le parrain a été Homéric Béreuté, et la marraine Marie Desrosiers, son épouse, qui ont signé avec nous. Lecture faite.

Homéric Béreuté
Marie Désrosiers
V. Desjardins, Ptre. Curé